



INSCRIPTIONS MATERNELLES

Année scolaire 2023/2024

Ecole de TERMINIERS

(TERMINIERS - GUILLONVILLE - LUMEAU)

Les dossiers d'inscription scolaire pour les **enfants nés en 2020** et les **nouveaux élèves arrivants**, seront à votre disposition au sein des quatre maisons France services de la Communauté de Communes Cœur de Beauce (Janville, Voves, Orgères-en-Beauce et Sainville) à compter du **13 février 2023 jusqu'au 13 mars 2023**, aux heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi) pour Janville, Voves et Orgères

A Sainville les : Lundi de 13h45 à 17h00 – Mardi de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00

Adresse : Mairie de Sainville, 9 rue de la Porte d'Etampes – 28700 Sainville

Ils sont également mis à disposition des écoles, des mairies et téléchargeables sur le site internet : www.coeurdebeauce.fr.

Il conviendra de compléter la fiche d'inscription et de la retourner accompagnée des documents suivants par mail à l'adresse inscriptions@coeurdebeauce.fr:

- Copie intégrale du livret de famille
- Copie pièce d'identité des parents
- Copie des pages du carnet de santé, relatives aux vaccinations,
- Copie d'un justificatif de domicile.
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Pour un enfant déjà scolarisé dans une autre école, en plus des documents précités, fournir le certificat de radiation de l'école précédente.
- Pour les parents divorcés ou séparés : photocopie du jugement fixant la résidence et la garde de l'enfant.
- PAI si nécessaire

Merci de bien noter votre adresse mail sur les documents d'inscription afin que Mme LE BERTE puisse vous recontacter courant avril afin d'organiser à une matinée de visite des locaux et de procéder à l'admission de votre enfant

Vous avez également la possibilité de déposer l'ensemble du dossier au service scolaire de la Communauté de Communes Cœur de Cœur - Rue du Docteur Casimir Lebel - 28310 Janville.

Vous pouvez contacter Madame LE BERTE, directrice de l'école, au 02.37.32.15.82, le jeudi uniquement, si vous avez des questions propres à l'école.

Pour toutes questions ou précisions, vous pouvez contacter le service scolaire de la communauté de communes au 02 37 88 07 91.